



LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 1^{er} au 14 juin 2020

La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

Covid-19 Déconfinement Mesures

Une feuille de route de sortie « progressive et flexible » du confinement a été élaborée par le Gouvernement en tenant compte de l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya.

Ainsi, l'Algérie a entamé son déconfinement en deux étapes, la 1^{ère} a été lancée le 07 juin avec la reprise de 25 secteurs d'activités, soit 200 000 commerçants, et la 2^{nde} a débuté le 14 juin 2020.

Avec le lancement de la 1^{ère} phase de déconfinement, le président de l'Association Nationale des Commerçants et Artisans (ANCA) estime que le taux de commerçants et d'artisans en exercice s'élève à 70% au total, y compris les commerçants n'ayant pas suspendu leurs activités durant la période de confinement à l'instar des boulangeries, de l'alimentation générale et des boucheries.

La 2^{nde} phase consiste en la levée de totale du confinement dans 19 wilayas (Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Saida, Ghardaia, Naama, El Bayadh, Tiaret, Guelma, Skikda, Jijel, Mostaganem, Tebessa, Tlemcen, Aïn Temouchent, El Tarf, Tizi Ouzou, Aïn Defla et Mila), et le réaménagement des horaires de confinement pour les autres wilayas. Ainsi, les horaires de confinement sont désormais de 20h00 à 05h00 (contre 17h00 – 07h00).

Par ailleurs, le wali de Boumerdes a décidé de la fermeture de la totalité des plages de la wilaya, conformément aux mesures de prévention visant à endiguer la pandémie de la Covid-19. Cette décision a été prise suite à une importante affluence de citoyens sur les plages de la wilaya.

Enfin, le décret exécutif fixant les conditions de reprise graduelle de certaines activités économiques, commerciales et de services a été publié au Journal Officiel. Ce décret a pour objet le réaménagement du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Selon le président du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), « le cas de l'Algérie est particulier comparativement aux autres pays où l'économie subit les difficultés conjoncturelles liées à la pandémie, alors que les entreprises algériennes souffraient déjà, après une année 2019 très compliquée, et font face actuellement au double choc : crise sanitaire et baisse des prix du pétrole ».

Pour plus d'informations : Journal officiel n° 34 du 07 juin 2020 : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2020/F2020034.pdf>

(EL MOUDJAHID - EL WATAN - JORADP)

La Loi de Finances Complémentaires (LFC) 2020 a été publiée au Journal Officiel. Le cadrage macroéconomique prévu dans la LFC 2020 est :

Comparaison du cadrage macroéconomique entre la Loi de Finances (LF) 2020 et de la Loi de Finances Complémentaire (LFC) 2020		
	LF 2020	LFC 2020
Prix du baril	50 usd	30 usd
Croissance économique	1,80 %	- 2,63 %
Croissance hors hydrocarbures	1,78 %	- 0,91 %
Recettes budgétaires	6 289,7 Mds DZD	5 395,5 Mds DZD
	≈ 48,92 Mds USD	≈ 41,96 Mds USD
Dépenses budgétaires	7 823,1 Mds DZD	7 372,7 Mds DZD
	≈ 60,84 Mds USD	≈ 57,34 Mds USD
Fiscalité pétrolière	--	1 394,7 Mds DZD
	--	≈ 10,84 Mds USD
Fiscalité ordinaire	--	4 001,1 Mds DZD
	--	≈ 31,12 Mds USD
Déficit budgétaire	1 533,4 Mds DZD	1 976,9 Mds DZD
	≈ 11,92 Mds USD	≈ 15,37 Mds USD
Importations de marchandises	--	33,5 Mds USD
Exportations d'hydrocarbures	35,2 Mds USD	17,7 Mds USD
Solde de la balance des paiements	- 8,5 Mds USD	- 18,8 Mds USD
Solde du Trésor public	- 2 954,9 Mds DZD	- 2 435,6 Mds DZD
	≈ 22,98 Mds USD	≈ 18,94 Mds USD

Pour plus d'informations : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2020/F2020033.pdf>

(JORADP - APS)

Les principales mesures législatives instaurées par la LFC 2020 sont :

- Augmentation de la Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP) ou assimilés à 3 dzd/litre pour les trois catégories d'essence (normal, super et sans plomb) et de 5 dzd/litre pour le gasoil.
- Reconstitution de l'abattement de 50% en matière de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG) et de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) au profit des régions du Sud et ce, jusqu'en 2025.
- Exonération totale de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG) pour les revenus inférieurs à 30 000 DZD (≈ 233,33 USD) à compter du 1^{er} juin 2020.
- Revalorisation du Salaire National Minimum Garanti (SNMG) de 18 000 à 20 000 DZD (≈ 140,00 à 155,55 USD).
- Suppression de la règle de 49-51 à l'exclusion des activités d'achat pour revente en l'état et celles revêtant un caractère stratégique.
- Annulation droit de préemption de l'Etat sur toutes les cessions d'actions ou de parts sociales réalisées par, ou au profit, d'étrangers prévu par la Loi n° 16-09 relative à la promotion de l'investissement.

	➤ Annulation de l'obligation de recours aux financements locaux pour les investisseurs étrangers. ➤ Instauration d'un nouveau régime préférentiel visant à relancer les industries mécaniques, électroniques et électriques, à travers des exonérations fiscales et l'exemption des droits de douanes mais en écartant les collections destinées à l'industrie de l'assemblage et de montage automobiles. ➤ Exonération des droits de douanes et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour une période de 2 ans renouvelables pour les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants. ➤ Autorisation des concessionnaires automobiles à importer des véhicules neufs mais avec un nouveau barème de droits de douanes et une augmentation des taxes sur les véhicules neufs. ➤ Introduction de mesures d'aide exceptionnelle destinées aux secteurs économiques face à la pandémie de la Covid-19 et prolongation des délais des déclarations fiscales et douanières pour les entreprises. Pour plus d'informations : https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2020/F2020033.pdf (JORADP - LE QUOTIDIEN D'ORAN)
OPEP Accord Prolongation	Le ministre de l'Energie a présidé, le 06 juin 2020, les travaux de la 179^{ème} réunion (visioconférence) de la Conférence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Les pays membres et leurs alliés se sont entendus sur la prolongation au 31 juillet 2020, de l'accord de réduction de la production de 9,7 millions de barils par jour (mbj) décidée le 12 avril pour les mois de mai et juin initialement. Selon des experts en énergie, cet accord permettra de stabiliser les prix de pétrole entre 35 et 40 usd à court terme, cependant, le marché restera dépendant de l'évolution de la pandémie de Covid-19. Pour rappel : L'OPEP et ses alliés ont décidé, en avril 2020, de réduire la production des pays parties à l'accord de 7,7 mbj de juillet à décembre 2020 et de 5,8 mbj de janvier 2021 à avril 2022. (EL WATAN – LIBERTE - APS)
Pétrole Panier ORB Prix	Le panier de référence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) (ORB), constitué de prix de référence de 14 pétroles brut, est passé de 33,68 usd le 1^{er} juin 2020, à 34,95 usd le 03 juin et à 38,89 usd le 07 juin (au lendemain de la prolongation de l'accord de l'OPEP et de ses alliés au 30 juin). Il s'agit de son plus haut niveau depuis le début de la crise du marché mondial de pétrole impacté par la pandémie de la Covid-19. Pour rappel : La valeur de l'ORB avait baissé de 48% pour s'établir à 17,66 usd en avril 2020, le point mensuel le plus bas depuis décembre 2001 selon l'OPEP. Pour information : Le JMMC de l'OPEP se réunira mensuellement jusqu'en décembre 2020. Ainsi, sa prochaine réunion se tiendra le 18 juin. (APS)
Banque mondiale Perspectives économiques mondiales	Selon les « perspectives économiques mondiales », la Banque Mondiale (BM) anticipe une baisse de 6,4% de la croissance algérienne en 2020, contre une prévision initiale de -5,2% du Fonds Monétaire Internationale (FMI). Selon l'institution, le repli de la croissance algérienne devrait être plus prononcé que la moyenne régionale (Afrique du Nord et Moyen Orient) estimé à - 4,2%. (EL WATAN)

Selon la Direction Générale des Douanes, la balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,5 Md USD durant le 1^{er} trimestre 2020, contre 1,19 Md USD à la même période 2019 (+ 26,21%).

Evolution des exportations et importations de l'Algérie entre les premiers trimestres 2019 et 2020 (Mds USD)

	1^{er} trimestre 2019	1^{er} trimestre 2020	Evolution
Exportations totales	10,14	7,62	- 24,89 %
Exportations d'hydrocarbures	9,48	7,04	- 25,78 %
Importations totales	11,33	9,12	- 19,52 %

Evolution des exportations de certains produits (hors hydrocarbures) entre les premiers trimestres 2019 et 2020 (MUSD)

Produit	1^{er} trimestre 2019	1^{er} trimestre 2020	Evolution
Demi-produits	481,47	433,57	- 09,95 %
Biens alimentaires	111,72	111,48	- 00,21 %
Biens d'équipement industriel	29,02	11,19	- 61,42 %
Produits bruts	26,46	15,28	- 42,23 %
Biens non alimentaires	9,21	7,16	- 22,24 %

Evolution des importations de certains produits entre les premiers trimestres 2019 et 2020

Produit	1^{er} trimestre 2019	1^{er} trimestre 2020	Evolution
Biens d'équipements industriels	4,11 Mds USD	2,68 Mds USD	- 34,72 %
Demi-produits	2,90 Mds USD	1,94 Md USD	- 33,24 %
Biens de consommation non alimentaire	1,57 Md USD	1,44 Md USD	- 08,30 %
Biens d'équipement agricole	123,64 MUSD	62,35 MUSD	- 49,58 %
Produits bruts	522,18 MUSD	586,80 MUSD	+ 12,28 %
Energie et lubrifiants	165,56 MUSD	465,46 MUSD	+ 181,14 %
Biens alimentaires	1,92 Md USD	1,93 Md USD	+ 00,59 %

(APS)

Commerce extérieur

**Commerce extérieur
Principaux partenaires**

Selon la Direction Générale des Douanes, les cinq principaux clients de l'Algérie au cours du 1^{er} trimestre 2020 ont représenté 52,32 % des exportations algériennes, tandis que les cinq premiers fournisseurs de l'Algérie au cours de la même période ont représenté 47,94% des importations algériennes globales.

Les cinq premiers clients de l'Algérie au cours du 1 ^{er} trimestre 2020		
Pays	Valeur	% dans les exportations algériennes globales
Italie	1,17 Md USD	15,44 %
France	1 Md USD	13,20 %
Turquie	705,03 MUSD	09,26 %
Espagne	627,85 MUSD	08,24%
Chine	471,27 MUSD	06,19%

Les cinq premiers fournisseurs de l'Algérie au cours du 1 ^{er} trimestre 2020		
Pays	Valeur	% dans les importations algériennes globales
Chine	1,55 Md USD	16,99 %
France	951,99 MUSD	10,44 %
Italie	741,71 MUSD	08,13 %
Espagne	570,36 MUSD	06,25 %
Allemagne	558,78 MUSD	06,13 %

Pour rappel : La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 6,11 Mds USD en 2019, contre 4,47 Mds USD en 2018.

(APS)

Selon la Direction Générale des Douanes, la facture d'importation des produits alimentaires en Algérie a atteint 1,93 Md USD au 1^{er} trimestre 2020, contre 1,92 Md USD au 1^{er} trimestre 2019 (- 0,6%).

Cette hausse de la facture est essentiellement due à une hausse des importations de céréales, des laits et produits laitiers, des sucres et des fruits comestibles.

Les importations des biens alimentaires ont occupé la 3^{ème} position dans la structure des importations globales avec un taux de 21,23% au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Evolution des importations de certains biens alimentaires entre le 1 ^{er} trimestre 2019 et le 1 ^{er} trimestre 2020 (MUSD)			
Produit	1 ^{er} trimestre 2019	1 ^{er} trimestre 2020	Evolution
Céréales, semoule et farine	614,39	629,50	+ 2,46 %
Produits laitiers	339,15	363,96	+ 7,32 %
Sucre et sucreries	168,01	180,75	+ 7,58 %
Fruits comestibles (secs et frais)	56,71	87,61	+ 54,5 %
Tourteaux et résidus solides	126,35	110	- 13 %
Café, thé et épices	89,02	83,34	- 6,38 %
Légumes	97	82,58	- 14,87 %

(EL WATAN)

Importations Produits alimentaires

DGD Recettes douanières	Selon la Direction Générale des Douanes, les recettes douanières se sont établies à 270,35 Mds DZD ($\approx$ 2,10 Mds USD) durant le 1^{er} trimestre 2020, contre 267,33 Mds DZD ($\approx$ 2,07 Mds USD) durant la même période 2019 (+ 1,13%). Les recouvrements ont alimenté le budget de l'Etat à hauteur de 227,62 Mds DZD ($\approx$ 1,77 Md USD), contre 229,17 Mds DZD ($\approx$ 1,78 Md USD) au 1^{er} trimestre 2019 et celui de la Caisse Nationale des Retraites (CNR) à hauteur de 19,25 Mds DZD ($\approx$ 149,72 MUSD), contre 1,41 Md DZD ($\approx$ 10,96 MUSD) au 1^{er} trimestre 2019. (APS)
Banque d'Algérie Balance des paiements	Selon la Banque d'Algérie, le déficit des paiements a enregistré une baisse de près de 57% durant le 1^{er} trimestre 2020 par rapport au même trimestre 2019, passant de 5,9 Mds USD à 2,5 Mds USD. Les importations de biens (fob) sont passées de 12,57 Mds USD à la fin mars 2019, à 9,95 Mds USD à la fin mars 2020 (- 20,83%). Les réserves officielles de change se sont contractées de 3,83 Mds USD à la fin du 1^{er} trimestre 2020 par rapport à fin décembre 2019. Le prix moyen trimestriel du baril de pétrole a atteint 53,29 usd au 1^{er} trimestre 2020, contre 63,94 usd au 1^{er} trimestre 2019 (- 6,7%). Les exportations totales des hydrocarbures sont passées de 8,85 Mds USD au 1^{er} trimestre 2019 à 6,27 Mds USD au 1^{er} trimestre 2020 (- 29,07%). Les quantités d'hydrocarbures exportées ont vu leur niveau baisser de 23,03% entre les deux périodes. (APS)
ONS Inflation	Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le taux d'inflation annuel en Algérie se stabilise à 1,8% durant les mois de février, mars et avril 2020. (LE QUOTIDIEN D'ORAN)
Banque d'Algérie Liquidité bancaire	Dans un communiqué sur la situation économique durant le 1^{er} trimestre 2020 et les perspectives d'évolution, la Banque d'Algérie (BA) a annoncé une baisse de la liquidité bancaire. Elle a précisé : « la liquidité bancaire globale des banques a poursuivi sa baisse en 2020, passant de 1 557,6 Mds DZD ($\approx$ 12,11 Mds USD) à la fin 2018, à 1 100,8 Mds DZD ($\approx$ 8,56 Mds USD) à la fin 2019, pour atteindre 916,7 Mds DZD ($\approx$ 7,12 Mds USD) à la fin mai 2020, soit une contraction de la liquidité bancaire de 184,2 Mds DZD ($\approx$ 1,43 Mds USD) par rapport à son niveau enregistré à la fin 2019 ». (APS)
Ministère des Finances	M. Brahim Djamel Kessali a été nommé Secrétaire Général du ministère des Finances, en remplacement de M. Miloud Boutaba, décédé en avril 2020. (EL MOUDJAHID)
CNI Prérogatives Révision	Selon le ministre de l'Industrie et des Mines, le Conseil National de l'Investissement (CNI) verra ses prérogatives modifiées dans le cadre de la révision prochaine du code de l'Investissement. « Cette structure a participé à la casse de l'investissement en Algérie à 80% ». Cette réforme s'inscrira dans une vision qui « fixera les limites de l'Etat de ses fonctionnaires dans la décision d'investissement recadrera l'acte d'investir lui-même en matière d'avantages, de garanties et de projections ». (APS)
Instructions du président de la République Industries	Le président de la République a instruit le ministre de l'Industrie et des Mines d'élaborer un projet de loi cadre d'orientation industrielle, insistant sur le recensement des richesses minières nationales. Il a par ailleurs approuvé le plan d'action ayant pour but de « booster l'industrie pharmaceutique et garantir les médicaments à tous les citoyens ». La production nationale de médicaments couvre 51% des besoins du marché estimés à 4 Mds USD et près de 2 200 produits pharmaceutiques sont fabriqués localement ». (APS)

Foncier agricole	Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé de nouvelles mesures pour l'octroi des terres agricoles aux investisseurs avec l'accompagnement de nouveaux organismes. Il cite notamment la création d'un dispositif de recensement des investisseurs et le suivi de leurs activités. Pour assurer une protection juridique aux investisseurs intéressés par un partenariat, le secteur a initié un décret interministériel visant à éclaircir certaines dispositions de la loi sur l'investissement agricole et de la LFC 2009. (APS)
Foncier industriel – Opération de tri et de classification	Le président de la République, signalant « l'urgence d'assainir le foncier industriel à travers la création d'agences appropriées », a enjoint le ministre de l'Industrie et des Mines d'élaborer « un programme urgent à exécution immédiate pour la poursuite de la production et l'adaptation aux lois antérieures en attendant la promulgation de nouvelles ». Selon le ministre de l'Industrie et des Mines, son département a commencé « à répertorier et trier les zones industrielles pour mettre en place une base de données qui permettra de classer le foncier selon son importance, sa consistance, sa vocation et de déterminer l'autorité exclusive qui devra décider de qui prend quoi ». Selon lui, depuis la promulgation de la loi relative à l'orientation foncière, modifiée à plusieurs reprises, « il s'agit d'une véritable forêt juridique et réglementaire ! Il fallait trier le foncier pour pouvoir définir l'encadrement juridique pour chaque lot et éviter le chevauchement des prérogatives ». (APS)
Industrie automobile nationale Industrie mécanique nationale	Selon le ministre de l'Industrie et des Mines, le nouveau cahier des charges relatif à l'activité de production de véhicules en Algérie sera promulgué d'ici le mois de juillet prochain. Ce cahier des charges : ➤ exigera un niveau minimum d'intégration de composantes locales de 30% ainsi que la fabrication de la carrosserie localement. ➤ différenciera les investissements 100% étrangers (puisque la règle 51-49 ne concerne plus cette filière), des investissements en partenariat algéro-étrangers et des investissements 100% algériens avec un régime spécifique à chacun ; ➤ donnera la priorité aux véhicules utilitaires, vu leur potentiel d'intégration nationale : « pour un utilitaire, on peut intégrer en Algérie jusqu'à 60%. Nous allons donc donner la priorité à ce type de véhicules qui comprend même les tracteurs, les camions semi-remorques et les bulldozers et nous n'allons pas appliquer les mêmes clauses contraignantes du véhicule touristique ». Par ailleurs, un 2^{ème} cahier des charges relatif à la sous-traitance et l'intégration locale sera prochainement promulgué. (APS)
Secteur automobile Achat pour revente en l'état	Selon le ministre de l'Industrie et des Mines, un cahier des charges sera promulgué d'ici juillet afin de fixer les conditions et modalités d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules neufs. A son entrée en vigueur, le ministère traitera les demandes dans un délai maximal d'un mois avec un droit de recours. Ainsi, la liste des concessionnaires agréés sera connue au cours du dernier trimestre 2020 tandis que les premiers véhicules importés ne peuvent théoriquement être mis sur le marché qu'à la fin de l'année. Selon ce cahier des charges, il sera exigé la possession des capacités nécessaires pour exercer cette activité notamment en matière showrooms, d'ateliers de service après-vente et de personnel qualifié. Par ailleurs, le concessionnaire ne pourra importer un véhicule sans avoir au préalable une commande d'un client. Il a enfin rappelé le maintien de la règle 49-51 pour les activités d'achat pour revente en l'état. (APS)

Partenariat algéro-chinois Asmidal Manal Citic	Selon le ministre de l’Industrie et des Mines, le mégaprojet intégré d’exploitation et de transformation du phosphate à l’est du pays sera bientôt relancé après plusieurs mois d’arrêt. Ce projet s’étendra sur 5 wilayas (Tébessa, Souk Ahras, El Tarf, Skikda et Annaba) et permettra à l’Algérie de se placer parmi les plus grands exportateurs d’engrais dans le monde. Selon le mémorandum d’entente signé en novembre 2018, la partie algérienne détient 51% du complexe, répartis comme suit : 34% détenus par la société Asmidal (filiale du groupe Sonatrach) et 17% pour le groupe Manadjim El Djazair (Manal) ; tandis que la partie chinoise détient 49% répartis entre le groupe Citic, le Fonds de la Route et de la Soie et le Fonds sino-africain pour le développement. (APS)																				
Partenariat algéro-espagnol Sonatrach Naturgy	Selon le Président Directeur Général de la compagnie nationale Sonatrach, le groupe public est en négociation avec le groupe espagnol Naturgy sur les prix du gaz. Sonatrach se dit prête à l’arbitrage international si aucun terrain d’entente n’est trouvé d’ici juillet 2020. (EL MOUDJAHID)																				
Entreprise algérienne Air Algérie	La suspension du trafic aérien algérien depuis la mi-mars, en raison de la pandémie de la Covid-19 dans le monde, a engendré un manque à gagner de 38 Mds DZD (≈ 295,55 MUSD) pour la compagnie algérienne Air Algérie. Selon les prévisions des experts, le retour au programme des vols de 2019, pour Air Algérie et pour les autres compagnies aériennes dans le monde, ne peut se faire avant 2023, voire 2025. (APS)																				
Entreprise algérienne Groupe Haddad Media Temps Nouveaux	La direction du groupe Média Temps Nouveaux, filiale du Groupe Haddad, a annoncé la fermeture de Dzair TV jusqu’à nouvel ordre. Plusieurs journalistes dudit média dénoncent le non-paiement de 10 mois de salaire : « la Direction doit d’abord régler un passif qui dure depuis 10 mois ». Pour rappel : le groupe Média Temps Nouveaux, appartenant à M. Ali Haddad, vit une crise sans précédent depuis l’arrestation de son patron en mars 2019. (LIBERTE)																				
Covid-19 Bilan	<table><tr><th colspan="5">Bilan des cas confirmés et des décès liés à la Covid-19 en Algérie</th></tr><tr><th></th><th>03 juin</th><th>06 juin</th><th>07 juin</th><th>12 juin</th></tr><tr><td>Cas confirmés</td><td>9 733</td><td>10 050</td><td>10 154</td><td>10 698</td></tr><tr><td>Décès</td><td>673</td><td>698</td><td>707</td><td>751</td></tr></table> Par ailleurs, l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) prévient que même si l’Afrique ne représente qu’une petite fraction du nombre global de contaminations à la Covid-19 dans le monde, les cas augmentent à un rythme « accéléré ». (LE QUOTIDIEN D’ORAN – EL MOUDJAHID)	Bilan des cas confirmés et des décès liés à la Covid-19 en Algérie						03 juin	06 juin	07 juin	12 juin	Cas confirmés	9 733	10 050	10 154	10 698	Décès	673	698	707	751
Bilan des cas confirmés et des décès liés à la Covid-19 en Algérie																					
	03 juin	06 juin	07 juin	12 juin																	
Cas confirmés	9 733	10 050	10 154	10 698																	
Décès	673	698	707	751																	

Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 14.06.2020

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Denis Le Fers